

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune : Commune de Curemonte (M57) (1)**

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Commune de Curemonte

Numéro SIRET : 21190670600018

POSTE COMPTABLE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES beaulieu

**M. 57**

**Compte financier unique**

**Voté par nature**

BUDGET : Commune de Curemonte (3)

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	8
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	9
D - Bilan synthétique	10
E - Compte de résultat synthétique	11
F - Taux des contributions et produits afférents	13

## II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	14
---------------------------------	----

### Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	15
A1.2 - Recettes d'investissement	16
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	17
A2.2 - Recettes de fonctionnement	18

### Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	19
B2 - Recettes d'investissement	21
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23
D1 - Dépenses de fonctionnement	24
D2 - Recettes de fonctionnement	27

## III - Etats financiers

A - Bilan	30
B - Compte de résultat	34
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	36

## IV - Etats annexés

### A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	37

### B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	45
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	46
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	47
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	49
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	50
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	52
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet

### C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	55
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	56
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet

C2.2 - Situation des AE

Sans Objet

**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

Sans Objet

D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

D7 - Actions de formation des élus

Sans Objet

E - État des Contrôles du Compte Financier

58

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures

59

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	217

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	176187

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1135.23
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1599.09
3	Dépenses d'équipement brut / population	1016.88
4	Encours de dette / population (2)	931.88
5	DGF / population	254.07
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	38.57 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	79.1726 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	29.01 %
9	Taux d'épargne nette ( Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	20.83 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	58.2752 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	2.798005

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>B1</b>

<b>Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N</b>					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	862 112,17	318 453,67	1 180 565,84
	Recettes réalisées (1)	B	234 689,03	349 717,95	584 406,98
	Restes à réaliser	C	382 096,20	0,00	382 096,20
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	836 401,98	575 169,15	1 411 571,13
	Dépenses réalisées (1)	E	251 765,05	252 334,73	504 099,78
	Restes à réaliser	F	475 924,51	0,00	475 924,51
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-17 076,02	97 383,22	80 307,20
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-25 710,19	256 715,48	231 005,29
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-42 786,21	354 098,70	311 312,49
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-93 828,31	0,00	-93 828,31
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-136 614,52	354 098,70	217 484,18

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>B2</b>

Section de fonctionnement	Montant
<b>A</b> Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	97 383,22
<b>B</b> Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	256 715,48
<b>C</b> Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	354 098,70
<b>Section d'investissement</b>	
<b>D</b> Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-17 076,02
<b>E</b> Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-25 710,19
<b>F</b> Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	-42 786,21
<b>G</b> Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-93 828,31
<b>H</b> Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	-136 614,52

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ</b>	<b>B3.1</b>

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
BELLOVIC			0,00
<b>EPCI</b>			
COMMUNAUTE DE COMMUNE MIDI CORREZIEN			0,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>475 924,51</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 556,00
21	Immobilisations corporelles	44 579,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	427 788,81
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>382 096,20</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	302 096,20
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Bilan synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>D</b>

<b>ACTIF NET (1)</b>	<b>Total</b>	<b>FONDS PROPRES ET PASSIF</b>	<b>Total</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>FONDS PROPRES</b>	
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>		Apports et subventions d'investissement	3 668,01
Subventions d'investissement versées	6,23	Neutralisations et régularisations	-73,23
Autres immobilisations incorporelles	6,04	Réserves	1 316,36
<b>Immobilisations corporelles (nettes)</b>		Report à nouveau	256,72
Terrains	22,18	Résultat de l'exercice	97,38
Constructions	2 871,23	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	
Réseaux et installations de voirie	1 610,94	<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>5 265,23</b>
Réseaux divers	309,88	<b>PASSIF</b>	
Installations techniques, agencements et matériel	65,22	<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>	
Immobilisations mises en concessions ou affermées		<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	
Autres	105,53	Emprunts obligataires	
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>161,85</b>	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	205,18
<b>Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés</b>		Dettes financières et autres emprunts	
<b>Immobilisations financières (nettes)</b>		<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>	<b>205,18</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>	<b>5 159,10</b>	<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2,63
Stocks		Autres dettes non financières	156,70
Créances	6,04	Produits constatés d'avance	
Charges constatées d'avance		<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>	<b>159,33</b>
Trésorerie	464,61	<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>470,65</b>	<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>	<b>364,52</b>
Comptes de régularisation (III)		Comptes de régularisation (III)	
Écarts de conversion actif (IV)		Écarts de conversion passif (IV)	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>5 629,75</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>5 629,75</b>

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>E</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>		
Dotations de l'état	62,22	60,09
Participations	21,08	27,73
Compensations, autres attributions et autres participations	2,32	1,97
Dons et legs		0,30
Impôts et taxes	161,34	148,33
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>		
Ventes de biens ou prestations de services	56,71	45,79
Produits des cessions d'actifs	0,18	1,05
Autres produits de gestion	8,57	8,00
Production stockée et immobilisée		
<b>AUTRES PRODUITS</b>		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		4,00
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession	2,71	2,45
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>	<b>315,12</b>	<b>299,69</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Achats et charges externes	109,07	99,03
Charges de personnel	66,35	62,87
Indemnités des élus (et membres du CESR)	20,85	22,42
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	4,49	4,61
Impôts et taxes	3,43	2,45
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	3,10	4,39
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	2,89	3,50
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>	<b>210,18</b>	<b>199,26</b>

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)</b>	<b>E</b>

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	3,12	4,01
Autres charges		7,15
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>	<b>3,12</b>	<b>11,16</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>	<b>101,83</b>	<b>89,27</b>
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>		
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>4,44</b>	<b>5,09</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>	<b>-4,44</b>	<b>-5,09</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>	<b>97,38</b>	<b>84,18</b>

<b>I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES</b>	<b>I</b>
<b>TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N</b>	<b>F</b>

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>				
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00
TFPB		44,37 0	133 154,00	6,62
TFPNB		86,11 0	16 791,00	0,00
CFE		0,00 0	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>188 235,00</b>	<b>6,98</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>A</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 0.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 800,00	1 800,00	100,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	9 380,00	0,00	0,00	3 556,00
21	Immobilisations corporelles	66 095,00	4 923,88	7,45	44 579,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	730 739,12	213 938,93	29,28	427 788,81
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>808 014,12</b>	<b>220 662,81</b>	<b>27,31</b>	<b>475 924,51</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 387,86	28 387,86	100,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>28 387,86</b>	<b>28 387,86</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>836 401,98</b>	<b>249 050,67</b>	<b>29,78</b>	<b>475 924,51</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	2 714,38	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>2 714,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>836 401,98</b>	<b>251 765,05</b>	<b>30,10</b>	<b>475 924,51</b>
<b>001 Solde d'exécution négatif reporté</b>		<b>25 710,19</b>			
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>862 112,17</b>	<b>251 765,05</b>		<b>475 924,51</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	401 447,10	33 154,00	8,26	302 096,20
16	Emprunts et dettes assimilées	124 839,81	0,00	0,00	80 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	197 353,90	195 544,15	99,08	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>723 820,81</b>	<b>228 698,15</b>	<b>31,60</b>	<b>382 096,20</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	135 194,86			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	3 096,50	5 990,88	193,47	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>138 291,36</b>	<b>5 990,88</b>	<b>4,33</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>862 112,17</b>	<b>234 689,03</b>	<b>27,22</b>	<b>382 096,20</b>
<b>001 Solde d'exécution positif reporté</b>		<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>862 112,17</b>	<b>234 689,03</b>		<b>382 096,20</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.1</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	286 038,51	108 623,83	0,00	108 623,83	37,98	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	97 001,79	95 007,43	0,00	95 007,43	97,94	0,00
014	Atténuations de produits	10 107,91	9 807,91	0,00	9 807,91	97,03	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	37 285,92	28 461,02	0,00	28 461,02	76,33	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>430 434,13</b>	<b>241 900,19</b>	<b>0,00</b>	<b>241 900,19</b>	<b>56,20</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	4 443,66	4 443,66	0,00	4 443,66	100,00	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>436 877,79</b>	<b>246 343,85</b>	<b>0,00</b>	<b>246 343,85</b>	<b>56,39</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	135 194,86					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	3 096,50	5 990,88	0,00	5 990,88	193,47	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)</b>		<b>138 291,36</b>	<b>5 990,88</b>	<b>0,00</b>	<b>5 990,88</b>	<b>4,33</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>575 169,15</b>	<b>252 334,73</b>	<b>0,00</b>	<b>252 334,73</b>	<b>43,87</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>					
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>575 169,15</b>	<b>252 334,73</b>	<b>0,00</b>	<b>252 334,73</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2.2</b>

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	15 408,00	24 787,33	0,00	24 787,33	160,87	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 481,80	56 707,30	0,00	56 707,30	122,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	165 021,00	171 149,82	0,00	171 149,82	103,71	0,00
74	Dotations et participations	85 941,17	85 613,41	0,00	85 613,41	99,62	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5 584,70	8 565,71	0,00	8 565,71	153,38	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>318 436,67</b>	<b>346 823,57</b>	<b>0,00</b>	<b>346 823,57</b>	<b>108,91</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	17,00	180,00	0,00	180,00	1 058,82	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>318 453,67</b>	<b>347 003,57</b>	<b>0,00</b>	<b>347 003,57</b>	<b>108,97</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	2 714,38	0,00	2 714,38	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre (3)</b>		<b>0,00</b>	<b>2 714,38</b>	<b>0,00</b>	<b>2 714,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>318 453,67</b>	<b>349 717,95</b>	<b>0,00</b>	<b>349 717,95</b>	<b>109,82</b>	<b>0,00</b>
<b>002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>256 715,48</b>					
<b>Total des recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>575 169,15</b>	<b>349 717,95</b>	<b>0,00</b>	<b>349 717,95</b>		<b>0,00</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>B1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		1 800,00		1 800,00	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 800,00	1 800,00		1 800,00	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	9 380,00				9 380,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		1 697,28		1 697,28	
2188	Autres		3 226,60		3 226,60	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	66 095,00	4 923,88		4 923,88	61 171,12
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
231	Immobilisations corporelles en cours		213 938,93		213 938,93	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	730 739,12	213 938,93		213 938,93	516 800,19
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>808 014,12</b>	<b>220 662,81</b>		<b>220 662,81</b>	<b>587 351,31</b>
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		28 387,86		28 387,86	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 387,86	28 387,86		28 387,86	
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>28 387,86</b>	<b>28 387,86</b>		<b>28 387,86</b>	
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>836 401,98</b>	<b>249 050,67</b>		<b>249 050,67</b>	<b>587 351,31</b>
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		2 714,38		2 714,38	

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>B1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	<i>2 714,38</i>	<i>2 714,38</i>		<i>2 714,38</i>	
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
<b>Total des dépenses d'ordre en investissement</b>		<b>2 714,38</b>	<b>2 714,38</b>		<b>2 714,38</b>	
<b>Total des dépenses d'investissement de l'exercice</b>		<b>839 116,36</b>	<b>251 765,05</b>		<b>251 765,05</b>	<b>587 351,31</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>25 710,19</b>				
<b>Total des dépenses de la section d'investissement</b>		<b>864 826,55</b>	<b>251 765,05</b>		<b>251 765,05</b>	<b>613 061,50</b>

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Recettes d'investissement - Vue détaillée						B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1323	Départements		16 930,00		16 930,00	
1345	Amendes de radars automatiques et amendes de police		10 974,00		10 974,00	
13461	Dotation d'équipement des territoires ruraux		5 250,00		5 250,00	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	401 447,10	33 154,00		33 154,00	368 293,10
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	124 839,81				124 839,81
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		17 648,26		17 648,26	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		177 895,89		177 895,89	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	197 353,90	195 544,15		195 544,15	1 809,75
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>723 640,81</b>	<b>228 698,15</b>		<b>228 698,15</b>	<b>494 942,66</b>
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	135 194,86				
2188	Autres		2 894,38		2 894,38	
28041512	Bâtiments et installations		313,65		313,65	
2804182	Bâtiments et installations		1 084,13		1 084,13	

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes d'investissement - Vue détaillée</b>	<b>B2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2805	<i>Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires</i>		1 698,72		1 698,72	
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>	5 990,88	5 990,88		5 990,88	
<i>total chapitre 041</i>	<i>Opérations patrimoniales</i>					
<b>Total des recettes d'ordre en investissement</b>		<b>141 185,74</b>	<b>5 990,88</b>		<b>5 990,88</b>	<b>135 194,86</b>
<b>Total des recettes d'investissement de l'exercice</b>		<b>864 826,55</b>	<b>234 689,03</b>		<b>234 689,03</b>	<b>630 137,52</b>
<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>						
<b>Total des recettes de la section d'investissement</b>		<b>864 826,55</b>	<b>234 689,03</b>		<b>234 689,03</b>	<b>630 137,52</b>

<b>II – EXECUTION BUDGETAIRE</b>	<b>II</b>
<b>OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES</b>	<b>C1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
60611	Eau et assainissement		2 165,87		2 165,87	
60612	Energie - Electricité		4 026,88		4 026,88	
60621	Combustibles		9 857,48		9 857,48	
60622	Carburants		1 059,66		1 059,66	
60623	Alimentation		9 549,70		9 549,70	
60631	Fournitures d'entretien		799,78		799,78	
60632	Fournitures de petit équipement		51,08		51,08	
60633	Fournitures de voirie		1 378,11		1 378,11	
6064	Fournitures administratives		1 916,00		1 916,00	
6068	Autres matières et fournitures.		3 170,39		3 170,39	
611	Contrats de prestations de services		744,00		744,00	
613	Locations		4 653,19		4 653,19	
615221	Bâtiments publics		5 947,59		5 947,59	
615231	Voiries		1 670,40		1 670,40	
6156	Maintenance		4 763,12		4 763,12	
6161	Multirisques		5 776,44		5 776,44	
6168	Autres		1 494,56	584,73	909,83	
618	Divers		440,20		440,20	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		1 536,00		1 536,00	
623	Publicité, publications, relations publiques		3 483,63		3 483,63	
624	Transports de biens et transports collectifs		1 797,00		1 797,00	
626	Frais postaux et frais de télécommunications		4 302,99		4 302,99	
627	Services bancaires et assimilés.		225,06		225,06	
6281	Concours divers (cotisations...)		1 859,76		1 859,76	
62875	Aux communes membres du GFP		30 329,80		30 329,80	

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
62876	Au GFP de rattachement		1 290,66		1 290,66	
62878	A des tiers		2 796,25		2 796,25	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts).		1 619,00		1 619,00	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)		503,96		503,96	
total chapitre 011	Charges à caractère général	286 038,51	109 208,56	584,73	108 623,83	177 414,68
6218	Autre personnel extérieur		2 566,01		2 566,01	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)		1 303,38		1 303,38	
6411	Personnel titulaire		48 788,05		48 788,05	
6413	Personnel non titulaire		7 573,85		7 573,85	
64168	Autres emplois aidés		5 990,64		5 990,64	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		28 958,47	742,46	28 216,01	
6470	Autres charges sociales		569,49		569,49	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	97 001,79	95 749,89	742,46	95 007,43	1 994,36
739211	Attribution de compensation		9 807,91		9 807,91	
total chapitre 014	Atténuations de produits	10 107,91	9 807,91		9 807,91	300,00
65311	Indemnités de fonction		19 916,80		19 916,80	
65313	Cotisations de retraite		837,77		837,77	
65315	Formation		95,00		95,00	
65748	Autres personnes de droit privé		3 120,00		3 120,00	
65811	Droits d'utilisation - informatique en nuage		3 666,00		3 666,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante		825,45		825,45	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	37 285,92	28 461,02		28 461,02	8 824,90
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>430 434,13</b>	<b>243 227,38</b>	<b>1 327,19</b>	<b>241 900,19</b>	<b>188 533,94</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D1</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
66111	Intérêts réglés à l'échéance		4 443,66		4 443,66	
total chapitre 66	Charges financières	4 443,66	4 443,66		4 443,66	
total chapitre 67	Charges spécifiques	2 000,00				2 000,00
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
<b>Total des dépenses réelles et mixtes</b>		<b>436 877,79</b>	<b>247 671,04</b>	<b>1 327,19</b>	<b>246 343,85</b>	<b>190 533,94</b>
<i>total chapitre 023</i>	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>135 194,86</i>				
6751	Valeur comptable des immobilisations cédées (hors ASA)		2 894,38		2 894,38	
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement		3 096,50		3 096,50	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 990,88	5 990,88		5 990,88	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>141 185,74</b>	<b>5 990,88</b>		<b>5 990,88</b>	<b>135 194,86</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>578 063,53</b>	<b>253 661,92</b>	<b>1 327,19</b>	<b>252 334,73</b>	<b>325 728,80</b>
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>						
<b>Total des dépenses de la section de fonctionnement</b>		<b>578 063,53</b>	<b>253 661,92</b>	<b>1 327,19</b>	<b>252 334,73</b>	<b>325 728,80</b>

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		22 783,70		22 783,70	
6479	Remboursements sur autres charges sociales		2 003,63		2 003,63	
total chapitre 013	Atténuations de charges	15 408,00	24 787,33		24 787,33	-9 379,33
70311	Concession dans les cimetières (produit net)		5 000,00	4 500,00	500,00	
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics		29 912,40		29 912,40	
7034	Droits de péage, droits de passage, droits de pesage, mesurage et jaugeage		758,00		758,00	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		9 329,60		9 329,60	
70841	aux budgets annexes et aux régies		13 527,00		13 527,00	
70876	par le GFP de rattachement		2 680,30		2 680,30	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	46 481,80	61 207,30	4 500,00	56 707,30	-10 225,50
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)					
73111	Impôts directs locaux		161 442,00		161 442,00	
73123	Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière		9 707,82		9 707,82	
total chapitre 731	Fiscalité locale	165 021,00	171 149,82		171 149,82	-6 128,82
74111	Dotations forfaitaire des communes		40 925,00		40 925,00	
741121	Dotations de solidarité rurale (DSR) des communes		10 256,00		10 256,00	
741127	Dotations nationales de péréquation (DNP) des communes		3 952,00		3 952,00	
742	Dotations aux élus locaux		4 762,00		4 762,00	
744	FCTVA		2 324,80		2 324,80	
74718	Autres		2 995,20		2 995,20	
74748	Autres communes		18 083,41		18 083,41	

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		1 685,00		1 685,00	
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		114,00		114,00	
7484	Dotation de recensement		516,00		516,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	85 941,17	85 613,41		85 613,41	327,76
752	Revenus des immeubles		7 073,00		7 073,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante		1 492,71		1 492,71	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	5 584,70	8 565,71		8 565,71	-2 981,01
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>318 436,67</b>	<b>351 323,57</b>	<b>4 500,00</b>	<b>346 823,57</b>	<b>-28 386,90</b>
total chapitre 76	Produits financiers					
7751	Produit des cessions d'immobilisations (hors ASA)		180,00		180,00	
total chapitre 77	Produits spécifiques	197,00	180,00		180,00	17,00
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
<b>Total des recettes réelles et mixtes</b>		<b>318 633,67</b>	<b>351 503,57</b>	<b>4 500,00</b>	<b>347 003,57</b>	<b>-28 369,90</b>
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat</i>		2 714,38		2 714,38	
total chapitre 042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	2 714,38	2 714,38		2 714,38	
total chapitre 043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 714,38</b>	<b>2 714,38</b>		<b>2 714,38</b>	
<b>Total des recettes de fonctionnement de l'exercice</b>		<b>321 348,05</b>	<b>354 217,95</b>	<b>4 500,00</b>	<b>349 717,95</b>	<b>-28 369,90</b>
<b>002 Résultat de fonctionnement reporté</b>		<b>256 715,48</b>				

<b>II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE</b>	<b>II</b>
<b>Recettes de fonctionnement - Vue détaillée</b>	<b>D2</b>

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de la section de fonctionnement		578 063,53	354 217,95	4 500,00	349 717,95	228 345,58

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		20 966,73	14 737,03	6 229,70	7 627,48
Autres immobilisations incorporelles		31 741,80	25 704,06	6 037,74	5 936,46
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		22 183,56		22 183,56	22 183,56
Constructions		2 871 225,70		2 871 225,70	2 815 823,16
Réseaux et installations de voirie		1 610 936,04		1 610 936,04	1 506 243,95
Réseaux divers		309 878,88		309 878,88	309 878,88
Installations techniques, agencements et matériel		65 224,56		65 224,56	63 527,28
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		105 532,33		105 532,33	105 200,11
Immobilisations corporelles en cours		161 849,92		161 849,92	108 005,62
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)</b>		<b>5 199 539,52</b>	<b>40 441,09</b>	<b>5 159 098,43</b>	<b>4 944 426,50</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		2 365,26		2 365,26	22 637,62
Créances sur les redevables et comptes rattachés		3 676,27		3 676,27	1 437,35
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)</b>		<b>6 041,53</b>		<b>6 041,53</b>	<b>24 074,97</b>
<b>TRÉSORERIE</b>					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		464 605,55		464 605,55	552 463,70
AUTRES					
<b>TOTAL TRÉSORERIE (III)</b>		<b>464 605,55</b>		<b>464 605,55</b>	<b>552 463,70</b>
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)					364,06
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>		<b>5 670 186,60</b>	<b>40 441,09</b>	<b>5 629 745,51</b>	<b>5 521 329,23</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		749 744,30	749 744,30
Fonds globalisés		762 489,39	744 841,13
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		2 155 774,04	2 122 620,04
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-73 231,89	-70 517,51
RÉSERVES		1 316 355,88	1 138 459,99
REPORT A NOUVEAU		256 715,48	350 433,88
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		97 383,22	84 177,49
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>		<b>5 265 230,42</b>	<b>5 119 759,32</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)</b>			
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		205 180,50	233 568,36
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
<b>TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)</b>		<b>205 180,50</b>	<b>233 568,36</b>
<b>DETTES NON FINANCIÈRES</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 634,89	2 559,53
Dettes fiscales et sociales			
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Bilan (en euros)</b>	<b>A</b>

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Dettes sur budgets annexes		155 155,74	165 429,22
Autres dettes non financières		1 543,96	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
<b>TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)</b>		<b>159 334,59</b>	<b>167 988,75</b>
<b>TRÉSORERIE</b>			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
<b>TOTAL TRÉSORERIE (4)</b>			
<b>TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)</b>		<b>364 515,09</b>	<b>401 557,11</b>
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			12,80
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>		<b>5 629 745,51</b>	<b>5 521 329,23</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)</b>				
Dotations de l'état		62 219,80	60 091,56	2 128,24
Participations		21 078,61	27 727,82	-6 649,21
Compensations, autres attributions et autres participations		2 315,00	1 965,00	350,00
Dons et legs			300,00	-300,00
Impôts et taxes		161 341,91	148 325,33	13 016,58
<b>PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE</b>				
Ventes de biens ou prestations de services		56 707,30	45 786,00	10 921,30
Produits des cessions d'actifs		180,00	1 050,00	-870,00
Autres produits de gestion		8 565,71	7 995,50	570,21
Production stockée et immobilisée				
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges			4 000,00	-4 000,00
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession		2 714,38	2 450,00	264,38
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)</b>		<b>315 122,71</b>	<b>299 691,21</b>	<b>15 431,50</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Achats et charges externes		109 066,88	99 027,58	10 039,30
Charges de personnel		66 350,71	62 866,99	3 483,72
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>39 568,84</i>	<i>37 245,26</i>	<i>2 323,58</i>
<i>Dont charges sociales</i>		<i>26 781,87</i>	<i>25 621,73</i>	<i>1 160,14</i>
Indemnités des élus (et membres du CESR)		20 849,57	22 416,36	-1 566,79
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		4 491,45	4 609,84	-118,39
Impôts et taxes		3 426,34	2 452,75	973,59
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		3 096,50	4 390,68	-1 294,18
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		2 894,38	3 500,00	-605,62
Neutralisation des dépréciations et provisions				

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Compte de résultat (en euros)</b>	<b>B</b>

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
<b>TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)</b>		<b>210 175,83</b>	<b>199 264,20</b>	<b>10 911,63</b>
<b>CHARGES D'INTERVENTION</b>				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		3 120,00	4 009,92	-889,92
<i>Dont ménages</i>				
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>		3 120,00	2 920,00	200,00
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>			1 089,92	-1 089,92
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité				
Autres charges			7 151,36	-7 151,36
<b>TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)</b>		<b>3 120,00</b>	<b>11 161,28</b>	<b>-8 041,28</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)</b>		<b>101 826,88</b>	<b>89 265,73</b>	<b>12 561,15</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des participations et des prêts				
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)</b>				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Charges d'intérêts		4 443,66	5 088,24	-644,58
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)</b>		<b>4 443,66</b>	<b>5 088,24</b>	<b>-644,58</b>
<b>PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)</b>		<b>-4 443,66</b>	<b>-5 088,24</b>	<b>644,58</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII )</b>		<b>97 383,22</b>	<b>84 177,49</b>	<b>13 205,73</b>

<b>III – ÉTATS FINANCIERS</b>	<b>III</b>
<b>Annexe</b>	<b>C</b>

L'annexe est une pièce jointe au compte financier unique pour les collectivités listées dans l'arrêté du 10 novembre 2016 qui expérimentent la certification des comptes en application de l'article 110 de la loi NOTRÉ.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)****BUDGET CO5712023 Commune de Curemonte/ N°SIRET : 21190670600018**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	862 112,17	251 765,05	475 924,51	134 422,61
RECETTES	862 112,17	234 689,03	382 096,20	245 326,94
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	575 169,15	252 334,73	0,00	322 834,42
RECETTES	575 169,15	349 717,95	0,00	225 451,20

**BUDGET ASSAI2023 Assainissement de Curemonte/ N°SIRET : 21190670600059**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	42 790,90	17 556,32	0,00	25 234,58
RECETTES	42 790,90	21 664,05	0,00	21 126,85
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	198 855,35	41 925,88	0,00	156 929,47
RECETTES	198 855,35	38 562,57	0,00	160 292,78

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
---------	------------	----------------------------------	----------------------------	---------------------

		(1)		
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	904 903,07	269 321,37	475 924,51	159 657,19
RECETTES	904 903,07	256 353,08	382 096,20	266 453,79
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	774 024,50	294 260,61	0,00	479 763,89
RECETTES	774 024,50	388 280,52	0,00	385 743,98

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>A3</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	904 903,07	269 321,37	475 924,51	159 657,19
RECETTES	904 903,07	256 353,08	382 096,20	266 453,79
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	774 024,50	294 260,61	0,00	479 763,89
RECETTES	774 024,50	388 280,52	0,00	385 743,98
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 678 927,57</b>	<b>563 581,98</b>	<b>475 924,51</b>	<b>639 421,08</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 678 927,57</b>	<b>644 633,60</b>	<b>382 096,20</b>	<b>652 197,77</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

## REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					434 950,00									
1641 Emprunts en euros (total)					434 950,00									
0	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	02/12/2009	2010-03-01	01/04/2010	70 000,00	F		3,990	3,990	EURO	A	X Autres	N	A-1
0	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	19/12/2012	2013-01-20	20/01/2014	39 950,00	F		4,100	4,100	EURO	A	X Autres	N	A-1
1162986	CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	29/06/2015	2015-07-29	01/08/2016	137 000,00	F		1,900	1,900	EURO	A	C	N	A-1
1719184	CAISSE D'EPARGNE	25/09/2017	2017-12-06	25/02/2018	99 000,00	F		1,280	1,280	EURO	A	C	N	A-1
5073638	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	20/11/2014	2015-01-15	01/01/2016	89 000,00	V		2,000	2,000	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

## Commune de Curemonte (M57) - Commune de Curemonte - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicités des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>434 950,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		202 217,05					28 387,86	4 443,66	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		202 217,05					28 387,86	4 443,66	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	5 837,34	1,00	F		3,990	5 613,31	456,88	0,00	0,00
0	N	0,00	A-1	13 119,54	5,00	F		4,100	2 846,73	776,12	0,00	0,00
1162986	N	0,00	A-1	68 729,14	7,00	F		1,900	9 107,43	1 478,89	0,00	0,00
1719184	N	0,00	A-1	61 131,03	9,00	F		1,280	6 370,39	864,02	0,00	0,00
5073638	N	0,00	A-1	53 400,00	12,00	V		3,000	4 450,00	867,75	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

**Commune de Curemonte (M57) - Commune de Curemonte - CFU - 2023**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>202 217,05</b>					<b>28 387,86</b>	<b>4 443,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>B1.3</b>

### REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	202 217,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>B1.6</b>

### REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (3)</b>																
<b>Total des recettes au c/ 166</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
<b>Refinancement de dette (4)</b>																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>B1.7</b>

### EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.8</b>

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	5	26/10/2010
L	FONDS DE CONCOURS	15	26/10/2010
L	SUBVENTION D'EQUIPEMENT	15	05/11/2012

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>B7.1</b>

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B7.2</b>

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	32 831,52
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>32 831,52</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>347 003,57</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>9,46</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B8.1.1</b>

## LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 120,00</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>3 070,00</b>	
<b>Associations</b>	<b>3 070,00</b>	
AICONTIS office de tourisme	50,00	
AMICALE DES MAIRES DU CANTON	80,00	
ASSOC AMIS CUREMONTE	200,00	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES RPI	30,00	
ASSOCIATION FOIRES MEYSSAC	30,00	
ASSOCIATION HAUTE FORME	200,00	
COMICE AGRICOLE DU CANTON DE MEY	150,00	
ENTRE TEMPS ASSOCIATION	200,00	
FNACA DE MEYSSAC	30,00	
FOYER RURAL DE CUREMONTE	200,00	
GUITARE EN CORREZE	200,00	
LES CLEFS DE CUREMONTE	200,00	
LOUS AMOUROUX DEL MONTANTY	200,00	
OCCE ECOLE DE CUREMONTE	1 000,00	
RADIO VICOMTE	30,00	
SOCIETE DE CHASSE CUREMONTE	200,00	
SOS VIOLENCES CONJUGALES	70,00	
<b>Entreprises</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes physiques</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	
<b>Personnes de droit public</b>	<b>50,00</b>	
<b>Etat</b>	<b>50,00</b>	
ASSOC AMIS BIBLIOTHEQUE PRET	50,00	
<b>Régions</b>	<b>0,00</b>	
<b>Départements</b>	<b>0,00</b>	
<b>Communes</b>	<b>0,00</b>	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,86</b>	<b>0,86</b>	<b>0,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,86</b>
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,65</b>	<b>0,65</b>	<b>0,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,65</b>
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	0,00	0,08	0,08	0,08	0,00	0,08
Agent de Maîtrise Principal	C	0,00	0,57	0,57	0,57	0,00	0,57
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,29</b>	<b>0,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,29</b>	<b>0,29</b>
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	0,29	0,29	0,00	0,29	0,29
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>0,00</b>	<b>1,80</b>	<b>1,80</b>	<b>1,51</b>	<b>0,29</b>	<b>1,80</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>B9</b>

**B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>28 387,86</b>	<b>I 28 387,86</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>28 387,86</b>	<b>28 387,86</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 387,86	28 387,86
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>28 387,86</b>	<b>475 924,51</b>	<b>25 710,19</b>	<b>530 022,56</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ÉTATS ANNEXÉS</b>	<b>IV</b>
<b>C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>157 929,37</b>	<b>III 20 744,76</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>19 458,01</b>	<b>17 648,26</b>
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	19 458,01	17 648,26
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>138 471,36</b>	<b>3 096,50</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	313,65	313,65
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	1 084,13	1 084,13
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	1 698,72	1 698,72
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	180,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	135 194,86	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	20 744,76	382 096,20	0,00	177 895,89	580 736,85

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II 530 022,56
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 580 736,85
<b>Solde</b>	V = IV - II (5) 50 714,29

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

## **État des Contrôles du Compte Financier**

L'état des contrôles du compte financier ne fait pas apparaître d'anomalie sur le périmètre des contrôles effectués portant sur la cohérence des états patrimoniaux et la concordance de l'exécution budgétaire.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Date d'édition : 19/04/2024

**Comptable(s)****Ayant exercé au cours de la gestion**

M OLIVIER RIGAUDIE

du 01/01/2023

au 19/04/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**RIMEUR Richard (1013304956-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe****A DDFiP DE LA CORREZE , le 22/04/2024**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

**RIGAUDIE Olivier (1013717009-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe****A BEAULIEU-SUR-DORDOGNE , le 23/04/2024**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le par l'organe délibérant.

**A , le**